

#### 4. *Lotus chazaliei* de Boissieu

Pl. 1, 8; 3, 22-24; 4, 25, 30. Synonymie cf. p. 380.

Le *Lotus chazaliei* a été décrit en 1896 par DE BOISSIEU d'après des échantillons recueillis dans la presqu'île du Cap Blanc par le Comte DE DALMAS, au cours de la croisière du yacht « Chazalie »<sup>1</sup> le 5.5.1895 (type, P).

Voici la description originale : « Totus dense et adpresse albo-sericeus, suffruticosus, ramis crebris intricatis, foliis parvissimis et brevissimis omnino sessilibus, foliolis crassiusculis ovatis vel ovato-lanceolatis acutis, stipulis foliolis conformibus, pedunculis axillaribus brevibus, floribus mediocribus 1-4 compressis, bracteis foliorum forma calice multo brevioribus, calicis sericei sub-bilabiati dentibus inæqualibus semper rectis vel denique paulo introrsum curvatis, corolla glabra calice 1-plo longiore, stylo prope apicem dentato, leguminibus cylindricis strangulato-monoliformibus demum glabris, seminibus viridi-atris non marmoratis ».

Le descripteur rapproche l'espèce du *L. sessilifolius* DC. des Canaries, dont *L. chazaliei* pourrait être une « forme désertique et maritime ».

Il est en effet très possible que quand les comparaisons nécessaires auront été effectuées avec les taxons affines de la Macaronésie (et tout spécialement des Canaries), le *L. chazaliei* doive se voir rattaché à une espèce antérieurement décrite.

Actuellement, et sous son nom de *L. chazaliei*, l'espèce est connue du Sud-Marocain au Cap Blanc.

Ajoutons que si BONNET en 1909 avait identifié *L. jolyi* un *L. chazaliei* de Port-Étienne (*Chudeau s.n.*, 21.3.1908!), ses « *L. glaucus* Dryander »<sup>2</sup> de la côte mauritanienne entre Toueil et Bilaouakh (*Chudeau 42*, 20.2.1908!) et de Nouakchott (*Chudeau s.n.*, 8.2.1908!) sont des *L. jolyi* Batt.

Quant aux *L. glaucus* cités par A. CHEVALIER du Zemmour, env. de Bir Moghreïn (Explor. Bot. Afr. Occ. Fr. 1 : 171, 1920), il faudrait pouvoir retrouver l'échantillon, mais l'identification paraît *a priori* inexacte<sup>3</sup>.

1. Les épithètes spécifiques rappelant le nom du navire sont tantôt du type « *chazaliei* » (*Lotus chazaliei*, *Statice chazaliei*) tantôt du type « *chazaliæ* », comme pour le lézard *Geckonia chazaliæ* : l'étymologie du nom du navire n'a pu, malgré les recherches de Madame CARPINE-LANCRE, se voir explicitée.

2. L'étiquette porte : *L. glaucus* f. *villosa*.

3. Celle du *Lotus* « *jollyi* » (*sic*), cité à la même page, du Cap Blanc (*de Vilmorin in Chevalier 18902*, 6.1.1908; *Charles in Chevalier 25572*, 1911) peut être exacte, mais on a vu qu'une confusion a pu exister entre *jolyi* et *chazaliei*.